

# COLLEGE PRIVE SAINT EUGENE DE MAZENOD

## 3ème Insertion : Orientation - Affectation 2011

L'orientation la plus courante des élèves scolarisés en 3ème Insertion est le CAP par alternance (apprentissage).

Il existe également des CAP dits « réservés », sous statut scolaire, permettant aux élèves de poursuivre une scolarité en lycée professionnel.

Dans ces deux cas, la procédure pour l'orientation et l'affectation des élèves des classes de 3ème Insertion est identique aux autres classes de 3ème.

Par contre la poursuite d'étude en lycée professionnel **public** pour une formation autre qu'un CAP dit « réservé » est tout à fait exceptionnelle et nécessite la constitution d'un dossier spécifique devant être évalué par une commission technique de l'Inspection académiques se réunissant avant les procédures d'affectation.

Si vous pensez être dans ce dernier cas . vous devez retirer un dossier au secrétariat ou le télécharger depuis le site du collège - [www.eugenedemazenod.org/wp](http://www.eugenedemazenod.org/wp) - catégorie « orientation » - puis le retourner accompagné de copies des bulletins des deux premières périodes au secrétariat pour le mardi 10 mai 2011 **dernier délai**.

Le Chef d'établissement

François Berot